



Arrêté du Conseil communal

Le Conseil communal de la commune de La Grande Béroche,

considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général par suite de la démission de Mme Raphaëlle Javet au 30 août 2022 ;

vu les résultats de l'élection des autorités communales du 25 octobre 2020 ;

vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984 ;

arrête :

- Art. 1 :** Mme Nicole Humbert-Droz Laurent, suppléante de la liste du parti socialiste à laquelle appartient le siège vacant, est proclamée élue conseillère générale.
- Art. 2 :** Le présent arrêté sera affiché et fera l'objet d'une publication dans la Feuille officielle ; il en sera délivré une expédition à la conseillère proclamée et au suppléant proclamé.
- Art. 3 :** Sa nomination prend effet au 14 septembre 2022.

Saint-Aubin-Sauges, le 14 septembre 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président,
Maxime Rognon

Le secrétaire,
François Del Rio